



La portée pédagogique des cours individuels en présentiel instaurés au Centre Social du Béguinage (CSB) en novembre 2020 – soit quelques jours après l’institution du second confinement par les autorités fédérales belges et en réponse aux nouvelles consignes sanitaires émises, dans la foulée, par la Commission communautaire française (COCOF) – est telle que le CSB compte les intégrer dans tous ses groupes alpha et FLE à la rentrée 2021-2022, en alternance avec les cours collectifs en présentiel, si les règles sanitaires alors en vigueur le permettent<sup>1</sup>. Retour sur une expérience pilote imposée par la force des choses.

## Leçon du confinement *Une expérience pilote de cours individuels en présentiel*

Patrick Gillard, coordinateur du Centre Social du Béguinage

*« En pensant de manière critique la  
pratique d’aujourd’hui et d’hier, on peut  
améliorer la pratique prochaine. »<sup>2</sup>*

Le 27 octobre 2020, comme toutes les associations du secteur de la Cohésion sociale à Bruxelles, le CSB reçoit des consignes de la COCOF dont « *la règle générale reste l’ouverture du service et*

1 Cet article a été écrit en juin 2021.

2 Paulo FREIRE, *Pédagogie de l’autonomie*, Toulouse, Érès, 2019, p. 56.

*son accessibilité pour tous (...) les bénéficiaires sans distinction (...) pour les activités individuelles »<sup>3</sup>. Cette circulaire décrète que « les activités collectives en présentiel pour les personnes de plus de 12 ans sont suspendues. »<sup>4</sup> Elle ajoute toutefois que « si le type d'activité le permet, une organisation de ces activités en distanciel et/ou en individuel est préconisée afin de maintenir le contact avec les bénéficiaires »<sup>5</sup>.*

Comme ces consignes semblent le préconiser, le CSB instaure, dès le 9 novembre 2020, des cours en ligne et des cours individuels en présentiel assurés dans le respect des nouvelles règles sanitaires en vigueur<sup>6</sup>. Sans surprise, ces cours individuels en présentiel s'adressent et touchent davantage le public alpha que le public FLE. Faute d'entrées suffisantes dans le monde de l'écrit, la plupart des analphabètes et des illettrés, à la différence des personnes scolarisées, n'ont facilement accès ni aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ni a fortiori aux cours en ligne.

Comme tous les groupes alpha du Centre, le groupe Alpha Lecture et Écriture 2 (L&E 2) passe donc en cours individuels en présentiel en novembre 2020. Mais, comme c'est dans ce groupe que la mise en œuvre de ces cours va le plus loin, il devient le groupe cible d'une expérience pilote qui se termine le 12 mai 2021, au terme de vingt semaines effectives de cours individuels en présentiel. Entre-temps, une nouvelle circulaire de la COCOF, émise le 29 avril 2021, autorise la reprise des cours collectifs en présentiel dans certaines conditions<sup>7</sup>.

3 Isabelle FONTAINE, *Circulaire concernant les consignes relatives à la gestion de la crise covid et les mesures de prévention*, Bruxelles, 27 octobre 2020.

4 Ibid.

5 Ibid.

6 Qu'est-ce qui motive alors le CSB ? La volonté de maintenir le Centre ouvert, à la différence de ce qui s'était passé lors du premier confinement, et celle de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier – une partie de l'équipe, dont l'auteur de ces lignes, n'est pas férue de cours à distance.

7 Isabelle FONTAINE, *Circulaire concernant les consignes relatives à la gestion de la crise covid et les mesures de prévention*, Bruxelles, 29 avril 2021.

## Le groupe cible

Composé au départ de douze personnes issues de l'immigration et, sauf exception, de milieux économiquement, socialement et culturellement défavorisés, le groupe Alpha L&E 2 – le groupe cible donc – commence l'année scolaire 2020-2021 le lundi 27 septembre 2020. Comme la plupart des groupes du Centre, il est scindé en deux sous-groupes de six apprenant-e-s en raison des règles sanitaires en vigueur à la rentrée. Cet aménagement particulier dure environ un mois, jusqu'à la fin du mois d'octobre, lorsque les autorités décrètent, les unes, le second confinement ; les autres, la suspension des activités collectives en présentiel.

Pendant le mois d'octobre, les apprenant-e-s du groupe cible prennent part à plusieurs cours et animations par semaine dont un atelier ECLER qui alterne les activités pédagogiques individuelles et collectives et favorise l'autonomie des participant-e-s<sup>8</sup>. Assurés par des volontaires et des personnes extérieures, ces cours et animations sont suspendus fin octobre en raison de l'instauration du second confinement. Lorsque le 9 novembre 2020, le groupe cible passe en cours individuels en présentiel, il ne lui reste donc plus que l'atelier ECLER à son programme. La participation aux séances individuelles de l'atelier ECLER se fait sur rendez-vous. Ces cours se donnent tous les jours de la semaine de 9 heures à 17 heures, à raison de quatre apprenant-e-s par jour. Les cours durent deux heures, sauf celui de 11 heures qui s'arrête à 12 heures 30.

Des douze personnes inscrites dans le groupe en septembre, deux abandonnent assez rapidement. Un monsieur travaille en journée et ne peut donc pas participer aux cours ; une dame ne désire pas prendre part à un cours particulier assuré par un homme. Ces deux personnes n'entrent donc pas en ligne de compte dans la présente analyse de l'expérience.

8 E.C.L.E.R. pour Écrire-Communiquer-Lire-Exprimer-Réfléchir. Sur la démarche ECLER, lire : Noël FERRAND, *Écrire pour apprendre. La démarche ECLER*, Paris, L'Harmattan, 2014. L'atelier ECLER du CSB comporte quelques singularités, comme le recopiage à distance des textes des apprenant-e-s à l'ordinateur et une dictée de « gammes » à la fin de chaque cycle d'écriture.

## L'expérience pilote

Comme il s'agit d'une première, les repères font défaut. On improvise quelque chose, on l'évalue et, le cas échéant, on la modifie. Bref, on apprend ! Exemple : fixée à une heure au départ, la durée des plages horaires de ces cours double très vite pour plus de commodité.

Dans l'ensemble, les dix apprenant-e-s du groupe cible répondent présent. Quatre apprenant-e-s se succèdent quasi quotidiennement dans le local assigné à ces cours individuels. En cas de désistement, même de dernière minute, une procédure très simple est mise au point avec succès : on téléphone à un-e apprenant-e pour l'inviter à faire le remplacement. Et ça marche ! Résultat : les dix apprenant-e-s participent régulièrement à des cours individuels en présentiel entre le 9 novembre 2020 et le 12 mai 2021. Au total, cela représente 339 cours d'environ deux heures, comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Nombre de cours individuels en présentiel assurés entre le 9/11/2020 et le 12/5/2021

	Apprenants	Nombre cours
1	Fatoumata	20
2	Sanaba	25
3	Fatima	28
4	Francis	28
5	Ahmed	32 <sup>9</sup>
6	Hakim	34
7	Abderrazak	39
8	Aminatou	39
9	Jamal	45
10	Hamza	49
	TOTAL	339

9 Ahmed est plus assidu que le tableau 1 ne le laisse apparaître. Il quitte en effet le groupe du 16 mars au 10 mai parce qu'il travaille pendant ce laps de temps.

Le tableau 1 ci-dessus indique aussi que l'assiduité à ces cours individuels varie sensiblement d'un·e apprenant·e à l'autre, comme c'est le cas également dans les cours collectifs. Par exemple, la personne qui est la moins régulière du groupe participe à 20 cours alors que la plus assidue prend part à 49 cours pendant le même laps de temps. Mais, à la différence de ce qui se passe dans les cours collectifs où l'on peut toujours se faire oublier au fond de la classe, lorsqu'une personne prend part à un cours individuel en présentiel, elle est bien obligée d'y participer en permanence.

Qui sont les apprenant·e·s les plus assidu·e·s aux cours individuels en présentiel ? Les personnes les plus disponibles ? Ou bien celles qui veulent et peuvent participer le plus activement possible à la construction de leur propre apprentissage ? Avant de répondre à ces questions, poursuivons la description de l'expérience pilote !

A priori, il n'y a rien de commun entre la faible distance pédagogique possible dans un cours individuel et celle possible dans un cours collectif, ne serait-ce qu'en raison du nombre différent de personnes à prendre en compte. Et même si les cours individuels en présentiel ne le garantissent pas de manière absolue, la faible distance pédagogique qui leur est propre permet toutefois de constater, plus aisément et plus sûrement qu'en cours collectif, l'existence d'éventuelles lacunes langagières chez certain·e·s apprenant·e·s, tant à l'écrit qu'à l'oral. Non seulement les constater et les identifier, mais aussi essayer d'y remédier sans risquer de nuire au rythme d'apprentissage des autres apprenant·e·s puisqu'il s'agit de cours individuels. Dans le groupe cible, les constats et les identifications de problèmes linguistiques comme les remédiations proposées s'échelonnent pendant les trois premiers mois de l'expérience pilote<sup>10</sup>.

10 Au final, il faut bien reconnaître qu'il aurait aussi été possible de poursuivre l'atelier ECLER individuellement avec tou·te·s les apprenant·e·s. Je remercie Noël Ferrand d'avoir, par une communication personnelle, permis cette mise au point. Le choix de passer par des remédiations résulte pour partie de la grande liberté d'agir inhérente aux cours individuels.

Tableau 2 : Nature des cours individuels (remédiations comprises) en présentiel assurés entre le 9/11/2020 et le 12/5/2021

	Apprenants	Nombre cours	Nature cours	Date début reméd.	Nature reméd.
1	Fatoumata	20	ECLER	5/1/21	Je lis <sup>11</sup>
2	Sanaba	25	ECLER + Je lis		
3	Fatima	28	ECLER	9/12/20	Je lis
4	Francis	28	ECLER	8/12/20	Je lis
5	Ahmed	32	ECLER		
6	Hakim	34	ECLER	18/11/20	Oral
7	Abderrazak	39	ECLER		
8	Aminatou	39	ECLER + Je lis		
9	Jamal	45	ECLER		
10	Hamza	49	ECLER	18/11/20	Je lis

Dès le mois de novembre 2020, comme le montre le tableau 2 ci-dessus, on constate et identifie de sérieuses lacunes linguistiques chez deux apprenants du groupe cible. Le premier, dont on ignore dans quelle mesure il comprend ce qu'on lui dit et ce qu'il écrit, manque indéniablement d'oral. Très cultivé, le second a besoin d'apprendre les correspondances graphophonologiques<sup>12</sup> pour pouvoir écrire ce qu'il veut exprimer. Si ces constats et identifications avaient été réalisés en collectif, ne seraient-ils pas restés en l'état ? Quoi qu'il en soit, il est difficile de faire comme si de rien n'était en cours individuel. D'autant que les constats semblent sans appel et que les cours individuels laissent toute latitude pour y remédier. Aussi leur propose-t-on dès le 18 novembre 2020 des remédiations susceptibles de répondre aussi à leurs besoins et de combler leurs lacunes.

11 Marie BARTHE et Bernadette CHOVELON, *Je lis, j'écris le français. Méthode d'alphabétisation pour adultes*, PUG, Grenoble, 2004.

12 Les correspondances graphophonologiques sont les correspondances lettres-sons ou graphèmes-phonèmes.

Après quelques tâtonnements infructueux<sup>13</sup>, on improvise un cours particulier d'oral pour l'apprenant qui en a besoin. Depuis janvier 2021, ce cours individuel en présentiel s'organise en deux parties. D'un côté, des dialogues courts créés à partir des textes de l'atelier ECLER. De l'autre, des dialogues courts co-construits sur base de photographies ; bref, la méthode du photo-langage<sup>14</sup>. Tous ces dialogues sont ensuite travaillés de façon intensive en classe. Pour l'apprenant qui a besoin de se familiariser avec les correspondances graphophonologiques du français, on utilise assez librement et avec succès depuis le 18 novembre 2020 la méthode syllabique *Je lis, j'écris le français*<sup>15</sup>.

Aussi imparfaites qu'elles soient, les remédiations proposées à ces deux apprenants semblent avoir comblé certaines de leurs lacunes linguistiques. Comment expliquer autrement l'assiduité qui a été la leur jusqu'en mai 2021 ? Que l'apprenant en mal d'oral vienne personnellement s'excuser lorsqu'il annule un rendez-vous pédagogique, alors qu'il se faisait accompagner jusque-là par un « traducteur » de sa connaissance, constitue en outre un signe d'autonomie qui ne trompe pas.

En décembre 2020 et en janvier 2021, comme l'indique le tableau 2 ci-dessus, on relève d'importantes difficultés graphophonologiques chez trois autres apprenant-e-s du groupe cible. Pour y remédier, on les invite alors à arrêter momentanément l'atelier ECLER et à passer aussi à la méthode syllabique déjà signalée<sup>16</sup>. Dans ces trois cas – à la différence des deux susmentionnés où l'on s'efforce de trouver des remédiations qui répondent parfaitement aux problèmes spécifiques des deux apprenants –, le choix de la même méthode est dicté en grande partie par la facilité. Dans ces conditions, est-ce vraiment une surprise si ces trois personnes participent moins régulièrement

13 On tente par exemple en vain d'utiliser : [Collectif], *Trait d'union. Méthode de français pour migrants*, CLE International, Paris, 2004, dont l'unité 1 semble trop difficile pour nos apprenant-e-s.

14 Mallette *Bienvenue en Belgique. Vie quotidienne*, Lire et Écrire, Bruxelles, 2014, <https://lire-et-ecrire.be/Vie-quotidienne>

15 Marie BARTHE et Bernadette CHOVELON, op. cit., 2014. Par librement, il faut entendre par exemple la transformation de nombreux exercices en dictées au tableau.

16 Ibid.



aux cours individuels en présentiel que les autres ? Sont-elles moins disponibles que les plus assidues ? Ou dans quelle mesure a-t-on vraiment remédié à leurs problèmes linguistiques spécifiques ?

Les cinq dernières personnes du groupe cible participent à des séances individuelles de l'atelier ECLER en présentiel jusqu'en mai 2021. Deux d'entre elles combinent toutefois les séances d'atelier avec quelques cours de la méthode syllabique déjà citée à plusieurs reprises<sup>17</sup>. Comme c'est également une preuve indéniable d'autonomie, il faut signaler que cette combinaison pédagogique résulte de la demande d'une de ces deux apprenantes. Qui plus est, elle choisit aussi fort judicieusement l'activité à laquelle elle veut prendre part en fonction de la durée du cours. Aurait-elle osé le faire en cours collectif ? Cette apprenante qui sait et exprime ce qu'elle veut et quand elle en a besoin ainsi que les trois apprenants qui participent aux séances individuelles de l'atelier ECLER jusqu'en mai 2021 paraissent également avoir trouvé dans ces cours « particuliers » des réponses appropriées à leurs problèmes linguistiques spécifiques. Ici aussi, comment expliquer autrement leur assiduité ? Dans l'ensemble, ces quatre personnes progressent considérablement. Elles ont non seulement davantage confiance en elles, mais elles écrivent et lisent aussi nettement mieux qu'avant.

L'expérience pilote instaurée au CSB ne s'arrête pas en si bon chemin ainsi que le montre le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Expérience pilote menée dans le groupe entre le 9/11/2020 et le 12/5/2021

	Apprenants	Nbre cours	Nature cours	Date début de reméd.	Nature reméd.	Nbre heures logo	Prêt dico	Prêt livre
1	Fatoumata	20	ECLER	5/1/21	Je lis		x	10/3/21
2	Sanaba	25	ECLER+				x	12/2/21
3	Fatima	28	ECLER	9/12/20	Je lis	10,5		
4	Francis	28	ECLER	8/12/20	Je lis			
5	Ahmed	32	ECLER			11	x	12/2/21

<sup>17</sup> Ibid.

6	Hakim	34	ECLER	18/11/20	Oral	22		
7	Abderrazak	39	ECLER			26,5	x	24/2/21
8	Aminatou	39	ECLER+				x	11/2/21
9	Jamal	45	ECLER			20	x	10/2/21
10	Hamza	49	ECLER	18/11/20	Je lis		x	1/3/21
	TOTAL	339				90		

Suite à une demande d'un apprenant, le Centre trouve une logopède volontaire en décembre 2020. Au terme d'une observation consciencieuse, elle propose un accompagnement individuel à cinq apprenant-e-s du groupe cible à partir du 11 janvier 2021. Quatre des cinq apprenant-e-s qu'elle accompagne individuellement figurent parmi les plus assidu-e-s du groupe. Il faut donc croire que la combinaison cours individuel et accompagnement orthophonique individuel répond aussi aux besoins linguistiques des personnes en question. En tout cas, leur confiance en elles croît encore et elles s'expriment de mieux en mieux.

Pour encourager l'apprentissage autonome de la lecture et de l'écriture des apprenant-e-s du groupe cible, on leur prête enfin un dictionnaire orthographique pour apprendre à écrire tout seul<sup>18</sup> et un livre de la collection La Traversée<sup>19</sup> à lire à la maison. Mais si l'apprenant-e ramène son livre au Centre, le cours individuel en présentiel commence alors systématiquement par un moment de lecture.

Le 29 avril 2021, le CSB reçoit de nouvelles directives sanitaires de la COCOF qui autorisent, dans certaines conditions, la reprise des cours collectifs en présentiel. L'expérience pilote des cours individuels en présentiel touche donc à sa fin. En conséquence, tout-e-s les apprenant-e-s du groupe Alpha L&E 2 repassent à l'atelier ECLER, d'abord, en individuel à partir du 3 mai et, ensuite, en petit groupe de six à partir du 17 mai.

18 Jacques DEMEYERE, *Eurêka ! Mon dictionnaire orthographique pour écrire tout seul*, Bruxelles, De Boek, 2011 (réédition).

19 Coéditée par Lire et Écrire Luxembourg et les éditions Weyrich, cette collection comporte déjà une trentaine de titres spécialement conçus pour les publics alpha et FLE.

## Quels enseignements tirer de cette expérience pilote ?

La mise en œuvre des cours individuels en présentiel au CSB résulte globalement de la situation exceptionnelle créée à la fois par la pandémie et par les confinements consécutifs. Mais c'est plus particulièrement l'interprétation des consignes reçues de la COCOF à la fin du mois d'octobre 2020 qui a permis au Centre d'instaurer, aux côtés de cours en ligne, des cours individuels en présentiel, avant tout pour maintenir un lien avec le public. Cette organisation inédite a par la suite entraîné une réévaluation des pratiques pédagogiques en usage au CSB. Enfin, comme la crise s'éternisait, la mise en œuvre des cours individuels s'est transformée par la force des choses en une expérience pilote.

Bien qu'elle soit perfectible, cette expérience est riche d'enseignements. Si les contenus pédagogiques correspondent parfaitement aux besoins linguistiques spécifiques des apprenant-e-s, ces cours individuels en présentiel garantissent leur assiduité – même en période de confinement où les obstacles sont pourtant nombreux, voire dangereux, à surmonter. Cette grande régularité entraîne aussi une présence plus attentive et une participation plus active qu'en cours collectif – ne serait-ce que parce que les personnes sont seules. Tout cela implique, même si c'est difficile à prouver, que la progression des apprenant-e-s en cours individuels en présentiel est plus rapide et plus sûre qu'en cours collectif. Est-il par ailleurs prouvé qu'on apprend mieux et plus rapidement lorsqu'on est en groupe – même s'il n'est pas question ici de nier les avantages inhérents aux cours collectifs, comme l'interactivité par exemple ?

D'une grande portée sur l'assiduité des apprenant-e-s, la faible distance pédagogique propre aux cours individuels en présentiel favorise aussi beaucoup leur autonomie. Les personnes du groupe auraient-elles pris les initiatives susmentionnées si elles avaient participé à un cours collectif ?

Mais cette distance pédagogique propre aux cours individuels en présentiel permet d'abord et avant tout d'atteindre en permanence chaque personne là où elle se trouve dans son processus d'apprentissage. Elle autorise ensuite le constat et

l'identification de difficultés linguistiques spécifiques éventuelles qui pourraient échapper en cours collectif. Le cas échéant, elle permet enfin d'y remédier avec plus de justesse et sans nuire au rythme d'apprentissage des autres apprenant-e-s.

Certes, les cours individuels en présentiel ne sont pas la panacée. Mais pourquoi seraient-ils, hier comme aujourd'hui, le privilège exclusif d'une élite fortunée ? Le public des associations actives en Cohésion sociale ne mérite-t-il pas, lui aussi, la meilleure pédagogie possible ?

La portée pédagogique des cours individuels en présentiel instaurés au CSB en 2020-2021 est telle que le Centre compte les intégrer dans tous ses groupes alpha et FLE à la rentrée 2021-2022 en alternance avec des cours collectifs en présentiel si les conditions sanitaires le permettent. Une alternance qui n'est pas sans rappeler celle de la démarche ECLER où les activités pédagogiques individuelles et collectives se succèdent aussi les unes aux autres. Quitte à réduire quelque peu la voilure de l'association ! Inscrire moins de personnes, mais en inscrire d'autres plus rapidement puisque le rythme d'apprentissage est plus rapide. Quitte à réduire aussi le nombre d'heures de cours des apprenant-e-s ! Mais à combien d'heures de cours collectifs correspondent deux heures de cours individuels en présentiel ?

